



Le chef de l'Etat, Michel Martelly a annoncé lundi lors d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres au palais national que le conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) sera installé le 3 juillet.

« Dès demain (mardi) dans la matinée, je vous invite à l'école de la magistrature pour l'installation du CSPJ, qui a été pour moi une promesse électorale », a indiqué M. Martelly.

Le CSPJ prévue dans la constitution de 1987 est une institution chargée de gérer le pouvoir judiciaire. Il sera installé pour la première fois.

Le CSPJ est composé de 9 membres dont le président de la cour de cassation, des juges de la cour d'appel, de tribunaux de première instance, de commissaire du gouvernement, d'un représentant de la société civile et d'un représentant de la fédération des barreaux d'Haïti.